



## Délibération n°20250318-10

**Objet : Procédures d'expropriation pour cause d'utilité publique emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (PLU) de Beauchamps, portées par ENEDIS et RTE**

**Séance du  
18 mars 2025**

Date de la  
convocation :

11 mars 2025

Date d'affichage :

12 mars 2025

### Nombre de membres :

En exercice : 50

Présents : 39

Votants : 45

**Acte rendu exécutoire le :**

**Reçu en sous préfecture le :**

**Affiché le :**

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Eddie Facque, Président du Conseil Communautaire des Villes Sœurs, salle du 1<sup>er</sup> étage de la Communauté de Communes, 12 avenue Jacques Anquetil à Eu.

Etaient présents tous les 50 membres en exercice, à l'exception de :

Madame Régine Douillet, absente excusée, ayant donné procuration à Monsieur Michel Delépine ; Madame Monique Evrard, absente excusée, ayant donné procuration à Monsieur Vincent Rousselin ; Madame Claudine Briffard, absente excusée, ayant donné procuration à Monsieur Michel Barbier ; Madame Catherine Doudet, absente excusée, ayant donné procuration à Madame Anne Dujancourt ; Monsieur Alain Trouessin, absent excusé ayant donné procuration à Madame Nicolae Taris ; Monsieur Jean-Paul Mongne, absent excusé ayant donné procuration à Monsieur Eddie Facque ;

Monsieur Raynald Boulenger, absent excusé, représenté par sa suppléante, Madame Catherine Adjerad ;

Monsieur Eric Pruvost, Monsieur Samuel Ruelloux, Monsieur Gilbert Deneufve, Madame Guislaine Sire, Madame Catherine Bonay, absents excusés.

Monsieur Vincent Rousselin a été élu secrétaire de séance

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'environnement notamment les articles L.122-1 et R.122-7 ;

Vu les dossiers d'enquêtes publiques préalables aux déclarations d'utilité publique des projets de postes de transformation électrique sur la commune de Beauchamps portées par RTE et ENEDIS ;

Vu le dossier de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Beauchamps en conséquence ;

Vu la consultation préalable transmise par Monsieur le Préfet de la Somme par courrier du 16 janvier 2025 invitant l'organe délibérant des collectivités concernées à se prononcer sur le projet ;

⊙ Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide d'émettre, à l'unanimité, un avis favorable sur les deux procédures d'expropriation pour cause d'utilité publique sur le projet de création des postes de transformation électriques à Beauchamps emportant mise en compatibilité du PLU de la commune, portées par RTE et ENEDIS

Fait et délibéré en séance, les jour, mois, an que  
dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président  
**Eddie FACQUE**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa date exécutoire. Elle peut, dans le même délai, faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président de la CCVS, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir :*

- Soit à compter de la réception d'une réponse explicite au recours gracieux ;
- Soit deux mois après l'introduction du recours gracieux, en l'absence de réponse du Président pendant ce délai